



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 1 octobre 2016

Chaque année nous faisons notre Assemblée Générale au mois de janvier, à la fin de notre exercice comptable. Cette année étant électorale, l'AG Fédérale est avancée et se déroulera le 10 décembre. Pour respecter les statuts fédéraux, la Ligue a donc été dans l'obligation d'avancer elle-aussi son Assemblée Générale, qui est électorale comme tous les 4 ans pour le début d'une olympiade.

Ce moment sera aussi l'occasion d'aborder la saison prochaine, comme nous le faisons d'habitude avec la réunion des présidents qui a lieu chaque début de saison.

### Ouverture de l'assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la Ligue Centre de Squash s'est tenue le samedi 1 octobre 2016 au club de Chartres.

Présents : Voir liste des présents (ANNEXE 1)

La séance a été ouverte à 18H00 par le président de la Ligue suivant l'ordre du jour :

1. PV AG du 9 janvier 2016, approbation
2. Rapport moral, approbation
3. Rapport financier, approbation
4. Budget prévisionnel, approbation
5. Election du nouveau Comité Directeur
6. Rapport des commissions (sportive, jeune et formation)
7. Désignation des représentants à l'AG de la Fédération
8. Questions diverses et clôture

## 1- APPROBATION PV AG DU 9 JANVIER 2016

Selon l'article 13 des statuts de la FFSquash, les clubs et associations affiliés disposent d'un nombre de voix en fonction du nombre de licenciés (voir annexe 2).

Avant de procéder au vote, vérification du quorum (annexe 3 : fiche de répartition des voix) :

Le nombre de voix est de 62 (calcul sur le nombre de licenciés de la saison 2015-2016).

Conformément aux statuts, le nombre de voix nécessaire pour avoir le quorum est de un tiers des voix, soit 21 voix. Après comptage des voix des présents, le nombre de voix est de 46 voix.

Le quorum est atteint, la ligue peut procéder au vote :

### ***Vote du PV AG du 9 janvier 2016***

*Pour*            46 voix

*Contre*        0 voix

**Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09/01/2016 est adopté à l'unanimité.**

## 2- RAPPORT MORAL

Merci à ceux qui se sont déplacés pour être présent à cette Assemblée Générale. Merci aux clubs et aux associations qui ont joué le jeu, soit en étant présent soit en étant représenté par procuration. Remerciements au club de Chartres qui a accueilli l'AG, au représentant de la Fédération Guillaume Coste qui nous fait l'honneur d'être présent, à Denis, Christophe, Simon, Florian et tous ceux qui ont consacré du temps au fonctionnement de notre Ligue.

Cette Assemblée Générale, qui arrive très tôt dans la saison, est un moment essentiel pour faire le bilan de la saison écoulée, échanger avec les clubs et les associations et vous apporter des informations afin de préparer au mieux la nouvelle saison.

Une nouvelle olympiade va débiter, elle va être riche avec notamment deux championnats du monde qui vont être organisés en France : les championnats du monde féminins par équipes du 27 novembre au 3 décembre 2016 à Paris (voir annexe 4) et les championnats du monde masculins par équipes en décembre 2017 à Marseille.

Le squash français se porte bien avec de très bons résultats sportifs cette année : le titre de champion du monde individuel de Grégory GAULTIER, Mathieu CASTAGNET dans le top 10 mondial, un premier British Open pour Camille SERME, un titre de champion d'Europe par Equipes et deux titres individuels... Malgré tout, le squash n'est toujours pas olympique après l'échec d'intégrer les jeux pour Tokyo 2020.

La saison 2015-2016 a été riche aussi dans la région Centre : des actions de développement, des formations, des compétitions, du squash dans les écoles, des associations qui se professionnalisent... Nous sommes dans la continuité du travail accompli les années précédentes.

Malgré des moyens limités, notre Ligue essaye d'être réactive et de soutenir au mieux les clubs et les associations. Je pense que l'on n'a pas à se plaindre par rapport aux autres Ligues. Le travail réalisé par notre agent de développement fait que la pérennisation de son poste sera vital pour continuer à exister dans les années à venir.

Nous procéderons lors de cette Assemblée Générale à l'élection d'un nouveau bureau. J'en profite pour rappeler que nous sommes peu nombreux à la Ligue, ce sont les mêmes acteurs depuis plusieurs années donc toute aide est la bienvenue que ce soit pour des actions régulières ou ponctuelles.

Depuis deux ans, nous n'avons plus de trésorier actif, je suis obligé d'effectuer le travail du trésorier avec Florian en plus de celui de président, sans compter mes autres casquettes (Central Club et Squash Club de Bourges). L'appel à candidature est donc primordial pour ce poste.

Une implication de chaque association est aujourd'hui indispensable pour continuer à développer le squash. Vos associations comptent pour la plupart des éducateurs sportifs diplômés, notre objectif est d'intégrer ces acteurs de terrain et de les impliquer dans un projet commun, pour apporter des idées et des compétences nécessaires au développement de notre sport.

Il y a du travail, et nous comptons sur vous tous pour que notre Ligue se développe et permette demain à chaque club et chaque association d'avancer.

### **Points positifs :**

- **Les clubs affiliés**

La Ligue compte 15 associations affiliées, dont 4 associations corpo.

Sur les 11 clubs qui hébergent des associations, 10 Conventions Club Affilié ont été signées entre les clubs et la Fédération.

Pour rappel, cette CCA permet au club affilié d'organiser des compétitions homologuées et de percevoir une rétrocession sur les licences. En contrepartie, le club doit mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre 1 joueur = 1 licence.

Notre Ligue a besoin de l'ensemble de ses clubs pour promouvoir le squash, assurer l'organisation des compétitions et surtout pour satisfaire les compétiteurs. Nous n'avons que peu de clubs, il est très important pour nous qu'ils signent tous la CCA.

Cette saison, la Fédération a laissé à la Ligue le choix d'attribuer les CCA, donc nous avons décidé de l'accorder à tous nos clubs qui la demandent. Sachez que la Ligue vous défend constamment et à force nous commençons à être écoutés. Une convention doit même être mise en place entre la Fédération et la Ligue pour que la CCA ne soit plus gérée directement par la Fédération, mais par la Ligue qui est mieux placée pour vous accompagner au quotidien.

- **La Ligue se structure de plus en plus :**

- 1 agent de développement au sein de la Ligue. Nous avons été les premiers à le faire et aujourd'hui la Fédération nous prend en exemple et incite les autres ligues à en faire autant.
- 13 salariés dans nos associations, sans compter les salariés des structures qui sont à l'accueil.
- Comme nous manquons de bénévoles et de moyens financiers pour travailler sur l'ensemble des axes de développement, nous avons pris l'option du service civique, un dispositif d'encouragement à l'engagement citoyen financé par l'Etat. Nous avons 3 jeunes qui travaillent sur le développement : du squash pour tous, du squash féminin, du squash scolaire et périscolaire. Plus un autre jeune qui s'occupe du développement pour l'association d'Orléans.

Deux nouveaux services civiques vont être mis en place à Tours et Bourges, un autre est en réflexion à Loches. Le but est de continuer à structurer la Ligue pour vous apporter un soutien au quotidien et vous permettre de vous développer.

- **Des dynamiques positives dans nos associations :**

- Deux éducateurs sportifs salariés qui ont passé leur CQP
- De plus en plus de personnes formées et donc qualifiées
- Du squash dans les écoles via les TAP à Orléans, Tours, Loches, Chartres, Chérisy
- Des actions pour les féminines : stages, compétitions, journées portes ouvertes...
- Des actions squash pour tous : DIPS, Kidisport, animations avec la structure gonflable...
- Des actions pour les jeunes : regroupements, circuits de compétitions...
- La fermeture du Squash Park à Olivet mais l'ouverture de deux nouveaux clubs sur Orléans : Arena45 et Passionata.
- Des projets de construction de clubs en cours : Pezou, Chateaudun...

Il faut continuer dans cette voie pour démocratiser le squash.

- **Des outils à disposition pour promouvoir le squash :**

- Les deux structures gonflables pour faire découvrir le squash en dehors du club. C'est un bon outil pour rendre le squash visible et aller directement à la rencontre du public, notamment les jeunes.
- La Ligue a fait l'acquisition d'un second véhicule qui est utilisé principalement pour le déplacement des jeunes en compétitions, ou du matériel lors d'animations.
- Le site internet [www.liguecentre-squash.fr](http://www.liguecentre-squash.fr) qui a pour objectif d'informer les clubs, les associations et les joueurs de squash de la région Centre. Le site est mis à jour régulièrement et dispose d'une boîte à outils. Une page Facebook existe également, vous pouvez y retrouver toutes les actualités sur le squash dans la région.
- Le nouveau site de la Fédération qui est plus ergonomique et plus abouti que la version précédente.
- La base de données « extranet » de la Fédération qui est vous permet de vous affilier, de saisir les licences, de faire des extractions statistiques... Et qui vous propose une nouvelle fonctionnalité : Squashpool, un outil d'animation pour les clubs affiliés qui vous permet de gérer simplement des minis-championnats entre les joueurs du club.

Nouveauté pour cette rentrée, un nouveau décret vient d'être mis en place pour simplifier la procédure des certificats médicaux. Jusqu'ici, un certificat médical devait être renouvelé chaque année pour prendre une licence sportive. Cette obligation constituait une contrainte forte pour les sportifs et les clubs.

Concrètement pour le squash, partir de cette rentrée 2016-2017 :

- Pour les licences « Compétitions » et « Jeune » : pas de changement.

Le renouvellement annuel de la licence est subordonné à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Squash en compétition.

- Pour les licences « Pass » : Dès lors qu'une licence a été souscrite la saison dernière avec un certificat médical clairement daté, son renouvellement ne nécessitera pas la présentation d'un nouveau certificat médical. Dans le cadre de la saisie d'une nouvelle licence Pass, il faudra la présentation d'un certificat médical de non contre-indication au sport en général. Un sportif peut donc, avec un seul certificat médical, être licencié dans plusieurs disciplines. De plus, ce certificat sera valable 3 ans.
- Pour les licences scolaires : plus besoin de certificat médical.

## Points négatifs

- **Bilan sur la prise de licence 2015-2016**

Le nombre de licenciés dans la Ligue Centre la saison passée était de 1808 licenciés (contre 1908 en 2014-2015, soit une baisse de 5%). L'évolution est très différente selon les associations. Cette baisse générale peut s'expliquer en partie par la nouvelle base de données de la Fédération, ce qui a entraîné quelques disfonctionnements. Notre Ligue n'est pas la seule dans ce cas puisque cette diminution des licences se répercute également au niveau national.

A noter que les licences compétitions, jeunes et scolaires sont en augmentation, il n'y a que les licences loisirs qui diminuent assez fortement (-13%). Les licences corpo ont pratiquement disparues et c'est le cas aussi au niveau national, d'ailleurs cette licence a été supprimée.

Association	Nombre de licenciés en 2015-2016	Nombre de licenciés en 2014-2015	Evolution
SC Bourges	60	33	+ 82%
Squash Chartres	921	1080	- 14%
Squasheur 28	61	92	- 34%
SC Issoudun	28	27	+ 4%
AS Fondettes	69	63	+ 10%
Tennis Club Jocondien	60	51	+ 18%
ASPTT Tours	67	131	- 49%
Central Squash Tours	141	136	+ 4%
ASBBH Blois	123	120	+ 3%
SC Orléans	130	113	+ 15%
Objectif Forme Loches	111	27	+ 311%
AS Rotosports	17	20	- 15%
Gazelec Blois	13	5	+ 160%
Squash Corpo du Loiret	0	1	0
Club Omnisports BRGM	7	9	- 22%
<b>TOTAL</b>	<b>1808</b>	<b>1908</b>	<b>- 5%</b>

Il faut maintenant se retrousser les manches pour retrouver une dynamique positive sur le nombre de licences, qui constitue la crédibilité de notre discipline notamment auprès des institutions. Il est important de poursuivre les efforts pour augmenter le nombre de licenciés, nous avons un gros potentiel de développement par rapport au nombre de pratiquants.

Le prix des licences reste inchangé par rapport à l'an passé :

	Tarif	Tarif préférentiel club affilié
Licence Compétition	48€	44€
Licence Jeune	22€	19€
Licence Loisir	18€	16€
Licence Scolaire	7€	7€
<b>Licence Corpo</b>		<b>Supprimée</b>

**RAPPEL** : vous devez saisir les licences avec le compte CLUB pour bénéficier de la rétrocession.

*Question sur la difficulté pour les clubs de « vendre » des licences.*

*Discussion et échange entre les membres présents car chaque club est un cas particulier.*

*Les 3 solutions préconisées qui ressortent de cette discussion sont :*

- *Proposer un service en contrepartie de la prise de licence (accès à des cours collectifs, réductions sur les tournois internes ou la boutique, accès à des animations au club, possibilité de participer aux tournois organisés par l'association...)*
- *Intégrer la licence dans le prix de cotisation pour qu'elle soit transparente (exemple : inclure la licence dans un abonnement annuel ou dans une carte de 10 séances...)*
- *Impliquer les joueurs du club dans le projet de l'association*

- **Le manque d'acteurs à la Ligue**

Comme évoqué en introduction

*Question sur la difficulté pour les associations de trouver des bénévoles également.*

*Discussion et échange entre les membres présents sur le bénévolat. Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas moins de bénévoles qu'il y a 20 ans (les études le montrent) mais le bénévolat a évolué. Les bénévoles ultra-impliqués sont moins nombreux, mais il faut essayer d'impliquer les joueurs de l'association en leur confiant au départ de petites tâches. Il ne faut pas hésiter à les accompagner tout en les laissant faire, leur donner des responsabilités sans les abandonner.*

## **Conclusion**

Nos clubs et associations avancent à des rythmes différents, mais dans l'ensemble il y a une bonne dynamique au sein de la Ligue. Notre rôle est de vous accompagner, vous conseiller, vous former et vous aider à vous développer. Nous devons tous être des acteurs pour promouvoir le squash.

### ***Vote du rapport moral***

*Pour*            46 voix

*Contre*        0

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

### 3- RAPPORT FINANCIER

Le trésorier ayant posé sa démission, c'est le président et le salarié de la ligue qui ont assuré la fonction.

Au 30 septembre 2016, le résultat de l'exercice est négatif de – **1472,31 €**.

Les dépenses de la Ligue ont été de **39 776,55 €** dont 22 904,22 € de salaires et charges et 6687,43€ de déplacements (dépenses les plus élevées).

Les recettes réalisées par la Ligue sont de **38 304,24 €** grâce notamment aux subventions (du CNDS, du Conseil Régional, des rétrocessions de la Fédération...).

L'estimation au 31 décembre 2016 pour une année complète est positive de **3525,69 €**, en intégrant les prévisions des charges et des recettes d'ici la fin de la saison. Ce résultat est notamment dû aux subventions du Conseil Régional (Cap Asso et Convention d'objectif) qui n'ont pas encore été versées en totalité.

Les dépenses prévisionnelles à la fin de l'année s'élèvent à **56 758,55 €**, les recettes prévisionnelles à **60 284,24€**. Les recettes et les dépenses provisionnées sont inférieures au dernier exercice, car l'an passé nous avons acheté un véhicule.

La trésorerie de la Ligue est saine, elle présente un solde positif de **47 024,02 €** au 31 septembre 2016. Cette avance de trésorerie permet d'avoir un visuel sur les deux années à venir pour assurer le financement du poste de notre salarié, indispensable à notre fonctionnement.

Vous trouverez ci dessous :

- Le compte de résultat arrêté au 30 septembre avec une projection au 31 décembre 2016
- Les produits et charges prévisionnels d'ici la fin de l'année
- Le bilan financier avec une intégration des actions engagées

#### ***Vote du rapport financier***

*Pour*            46 voix

*Contre*        0

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**



## Compte de résultat Exercice 2016

Charges	Exercice arrêté au 31/09/2016	Exercice estimé au 31/12/2016	Produits	Exercice arrêté au 31/09/2016	Exercice estimé au 31/12/2016
60 - Achats	1 110,64	1 110,64	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	6 300,63	6 860,63
Achats marchandises	1 110,64	1 110,64	Ventes de marchandises		
Prestations de services			Prestations de services	2 200,00	
Autres fournitures			Produits des activités annexes	6 300,63	6 860,63
61 - Services extérieurs	2 502,39	3 002,39	74 - Subventions d'exploitation	30 076,61	46 966,61
Locations	1 576,29	2 076,29	CDNS	15 650,00	15 650,00
Entretien et réparation			Conseil Régional (CAP Asso)		5 650,00
Assurance	926,10	926,10	Conseil Régional (Convention d'objectif)	5 000,00	10 000,00
Documentation			Départements		
62 - Autres services extérieurs	6 692,29	12 106,29	Communes		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		2 000,00	FFSquash	7 835,30	13 175,30
Publicité, publication			Service civique	1 520,01	2 420,01
Déplacements, missions et réceptions	6 687,43	9 741,43	Sponsoring / Mécénat		
Services bancaires, autres	4,86	364,86	Autres	71,30	71,30
63 - Impôts et taxes			75 - Autres produits de gestion courante	1 654,00	6 184,00
Impôts et taxes sur rémunération			Cotisations	1 654,00	6 184,00
Autres impôts et taxes			Autres		
64 - Charges de personnel	22 904,22	30 972,22			
Rémunération des personnels	16 096,28	19 906,28			
Charges sociales	6 807,94	11 065,94			
Autres charges de personnel					
65 - Autres charges de gestion courante	6 107,50	9 107,50			
66 - Charges financières			76 - Produits financiers	3,84	3,84
67 - Charges exceptionnelles	459,51	459,51	77 - Produits exceptionnels	269,16	269,16
68 - Dotation aux amortissements			78 - Reprises sur amortissements et provisions		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 776,55</b>	<b>56 758,55</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 304,24</b>	<b>60 284,24</b>
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Secours en nature			Bénévolet	9 732,00	12 000,00
Mise à disposition de biens et services			Prestations en nature		
Personnel bénévole	9 732,00	12 000,00	Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>9 732,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 732,00</b>	<b>12 000,00</b>

**RESULTAT DE L'EXERCICE**

**-1 472,31**

**3 525,69**

## Projection au 31 decembre 2016

RECETTES prévisionnelles	DEPENSES prévisionnelles				
OPEN ET CHPT LIGUE 2015-16	prévision	500,00 €	T3/16 Charge salariale URSSAF	ATT	1 602,00 €
cap asso renouvellement ( 3 ans 2016-2018 )	ATT	5 650,00 €	T3/16 Charge salariale REUNICA	ATT	487,00 €
Conv OBJECTIF CRC 10000€ ans : 2016 5000€ versés	ATT	5 000,00 €	S2/16 Charge salariale CHORUM	ATT	40,00 €
Retrocession FFSQUASH - LICENCE 2016	ATT	4 000,00 €	salaires oct,nov et dec ( 1270 x 3 )	prévision	3 810,00 €
Inscription des équipes 2016-17	ATT	3 780,00 €	T4 /2016 Chargess URSSAAF/REUNICA/CHORUM	prévision	2 129,00 €
Cotisation Ligue	ATT	550,00 €	action CND5. developpement ( action féminine, street	prévision	2 000,00 €
Subvention FFSQUASH developpement	ATT	1 000,00 €	Gestion Service civique oct-dec ( 106 x 3 x 3 )	prévision	954,00 €
Aide Service Civique ASP (100 X 3 X 3)	prévision	900,00 €	Location court animations	prévision	500,00 €
FFSQUASH PES	ATT	340,00 €	Déplacement France équipe jeunes	prévision	900,00 €
Location structure gonflable	ATT	60,00 €	Déplacements divers (réunions, salarié...)	prévision	1 200,00 €
Inscriptions formations	prévision	200,00 €	Fonctionnement ( bureautique , téléphone , divers )	prévision	360,00 €
			Défraiment éducateurs ETR	prévision	2 000,00 €
			Inscriptions formations (2 BF1)	ATT	400,00 €
			Inscriptions formations	prévision	600,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>21 980,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>16 982,00 €</b>

## Bilan Ligue Centre Squash EXERCICE 2016

ACTIF		PASSIF			
	Bilan arrêté au 31/09/2016	Bilan estimé au 31/12/2016		Bilan arrêté au 31/09/2016	Bilan estimé au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles			Réserves		
Immob corporelles (+ Crédit Bail)			Report à nouveau	48 496,33 €	48 496,33 €
Immobilisations Financières			Résultat de l'exercice	-1 472,31 €	3 525,69 €
<b>Immobilisations</b>	0,00 €	0,00 €	-Fiscalité diff. Subv. d'invest.		
Stocks et en-cours			<b>Total fonds associatifs</b>	47 024,02 €	52 022,02 €
Avances et acomptes versés			+Fiscalité diff. subv. d'invest.		
Créances			Provisions pour Risques et charges		
VMP			Comptes courant assoc (permanents)		
Compte Cheq 72008168947	1 464,10 €	6 462,10 €	Emprunts LMT (+Crédit Bail)		
LIVRET A 72008445010	43 396,42 €	43 396,42 €	<b>Total Emprunts LMT</b>	0,00 €	0,00 €
Part sociale 529968700	2 000,00 €	2 000,00 €	<b>Fonds propres</b>	47 024,02 €	52 022,02 €
Caisse	163,50 €	163,50 €	Emprunts et dettes à CT		
<b>Actif circulant</b>	47 024,02 €	52 022,02 €	Dettes fiscales et sociales		
Charges constatées d'avance			Fournisseurs		
			Autres dettes d'exploit. et hors exploit.		
			<b>Passif circulant</b>	0,00 €	0,00 €
			Produits constatés d'avance		
<b>Total du bilan actif</b>	<b>47 024,02 €</b>	<b>52 022,02 €</b>	<b>Total du bilan passif</b>	<b>47 024,02 €</b>	<b>52 022,02 €</b>

## 4- BUDGET PREVISIONNEL

Ligue Centre de Squash budget prévisionnel 2017			
CHARGES		PRODUITS	
Classe 6 - Compte de charges			Classe 7 - Compte de produits
60 - Achats		98 122,00	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises
605 - Achats de matériel, équipement		8 887,00	
6051 - Matériel informatique	0,00		
606 - Achats de matières et fournitures	6 887,00		701 - Vente de Marchandises
6061 - Equipements sportifs (balles, raquettes, lunettes...)	1 988,00		7011 - Ventes textiles
6063 - Equipement (maillots, shorts, ballons, survêts...)	500,00		7012 - Ventes KIT club (CD, affiches, gobelet...)
6064 - Fournitures administratives (papier, clés...)	400,00		7013 - Ventes boutique
6065 - Structure gonflable	3 999,00		
607 - Achats de marchandises			706 - Prestations de services
6071 - Achats produits buvette			7061 - Prestations aux AS - clubs-institutions
6072 - Achats repas			7062 - Juge arbitrage championnat ind.
608 - Prestations de services	2 000,00		
61 - Services extérieurs		4 750,00	
613 - Locations courts de squash (salles, sous, stands...)	4 000,00		708 - Produits des activités annexes
615 - Entretien et réparation	300,00		7081 - Inscription formation (stagiaires)
616 - Assurances	350,00		7082 - Coût sur inscription (indiv et equi)
618 - Documentations (livres éducateurs, journaux)	100,00		7084 - Locations diverses (matériel, structure gonf)
619 - Divers			
62 - Autres services extérieurs		23 730,00	
623 - Publicité, publications, relations publiques (calendrier, journaux)	2 500,00		74 - Subvention d'exploitation
625 - Déplacements, missions et réceptions	19 500,00		742 - DRJUS
6251 - Déplacements jeunes FR(ind-éqpe)-PES	2 000,00		7421 - CNDS Plan Sport Emploi
6252 - Déplacements des dirigeants	4 500,00		7422 - CNDS
6254 - Déplacements éducateurs, formateurs, services	5 000,00		743 - Région
6255 - Déplacements salarié	3 500,00		7431 - Région divers équipement
625 - Rémunération - honoraires			7432 - Région CAP/Asso
626 - Frais postaux et télécommunications	660,00		7433 - Région Convention doublectif
6261 - Affranchissements	60,00		744 - Départements
6262 - Téléphone, télécopie, internet	600,00		745 - Communes
628 - Frais divers	1 070,00		746 - Etat Service Civique
6281 - Arbitres, juge arbitre championnat	420,00		
6283 - Frais Ligue du Centre (hors fences)			
6284 - Frais divers	500,00		747 - Retrocession fédérale sur licence
6285 - Engagements d'équipes	150,00		748 - Aide FFSQUASH
6286 - Amendes			
6288 - Cadeaux			
63 - Impôts, taxes			748 - Partenariats
64 - Personnel		29 725,00	748-1 mécénat
641 - Rémunération du personnel	19 100,00		748-2 Sponsors
6411 - Rémunération salaire	15 600,00		748-3 Partenaires clubs associations
6412 - Rémunérations diplômés d'Etat-formateurs	2 500,00		748-3 Partenaires clubs associations
6413 - Indemnités éducateurs non diplômés d'Etat	1 000,00		748-3 Partenaires organismes sociaux
6414 - Primes			
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 560,00		75 - Autres produits de gestion courante
647 - Autres charges sociales (medecine du travail)	65,00		751 - 1 Enregistrement des cours/clubs
651 - Charges diverses de gestion courante		8 500,00	751 - 2 Homologation opens
651-1 - Cotisation CROS CENTRE et CDOOS 37	400,00		
651-2 - Inscription France individuel NC 5,4,3,2 vétérans et jeune	1 100,00		76 - Produits financiers
651-3 - Frais de Formation	7 000,00		761 - Intérêts
66 - Charges financières		30,00	762 - Titres, SICAV
661 - Intérêts	30,00		
662 - Titres, SICAV			77 - Produits exceptionnels
67 - Charges exceptionnelles		2 500,00	771 - sur exercices antérieurs
671 - Subvention athlète haut niveau	1 000,00		772 - Organisation grand événement
672 - Dotation Nationale WISPA, PSA	1 500,00		78 - Reprise sur amortissements
68 - Dotation aux amortissements			79 - Transfert de charges
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		15 000,00	87 - Contributions volontaires en nature
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		5 000,00	871 - Prestations en nature
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>Bénéfice</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>
		0,00	
		98 122,00	
			<b>Déficit</b>
			0,00
			98 122,00

Le budget prévisionnel 2017 est présenté à l'équilibre. Il est en augmentation de 6% par rapport au prévisionnel 2016. Cette évolution est principalement liée à l'achat de matériel prévu (kits minisquash, renouvellement d'une structure gonflable et achat de raquettes et lunettes).

### Vote du budget prévisionnel

Pour 46 voix

Contre 0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

## 5 – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Comme tous les 4 ans après une Olympiade, nous devons élire les membres du Comité Directeur.

**Président** : Jean-Charles GONTERO

Se représente : OUI

Autres postulants : aucun

**Résultat du vote : Jean-Charles GONTERO élu avec 46 voix**

**Trésorier** : Benjamin BOULDOIRE

Se représente : NON

Postulants : aucun

**Résultat du vote : pas de trésorier**

**Secrétaire** : Isabelle VELLO

Se représente : OUI

Autres postulants : aucun

**Résultat du vote : Isabelle VELLO élue avec 46 voix**

**Responsable Commission Sportive** : Denis BOURRET

Se représente : OUI

Autres postulants : aucun

**Résultat du vote : Denis BOURRET élu avec 46 voix**

**Responsable Championnat par équipes** : Christophe GONDOUIN

Se représente : OUI

Autres postulants : aucun

**Résultat du vote : Christophe GONDOUIN élu avec 46 voix**

**Responsable Commission Jeune** : Denis BOURRET

Se représente : OUI

Autres postulants : aucun

**Résultat du vote : Denis BOURRET élu avec 46 voix**

**Responsable Commission Communication / Développement** : Jean-Charles GONTERO

Se représente : OUI

Autres postulants : aucun

**Résultat du vote : Jean-Charles GONTERO élu avec 46 voix**

**Responsable Commission Médicale** : Pierre FOURNIER

Se représente : OUI

Autres postulants : aucun

**Résultat du vote : Pierre FOURNIER élu avec 46 voix**

**Responsable Commission Clubs affiliés** : Denis BOURRET

Se représente : OUI

Postulants : aucun

**Résultat du vote : Denis BOURRET élu avec 46 voix**

## 6- LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

### **Commission sportive :**

- Le calendrier

Le calendrier de la Ligue 2016-2017 a été diffusé à tous les clubs et licenciés. Il est également disponible sur le site de la Ligue. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à communiquer les informations à vos licenciés. Une affiche a également été réalisée, pensez à l'afficher dans vos clubs.



- Le championnat par équipes

En 2015-16, il y avait 45 équipes engagées (contre 43 en 2014-2015, et 40 en 2013-2014) dans la région Centre, dont 9 équipes féminines.

<b>Championnat équipes 2015-16</b>	
N1 Femmes	1
N2 Femmes	1
N3 Hommes	2
R1 Femmes	7
R1 Hommes	9
R2 Hommes	9
R3 Hommes	16
<b>Total</b>	<b>45</b>

**De bons résultats sportifs :** 4 équipes engagées en National pour la saison 2015-2016 :

- Bourges en N1 Femmes était vice-championne de France en titre mais les berruyères n'ont pas pu se qualifier pour le play-off à cause d'une pénalité lors de la 2<sup>ème</sup> journée. Elles se maintiennent tout de même en terminant 6<sup>ème</sup> de poule.
- Chartres en N2 Femmes termine 8<sup>ème</sup> des play-offs et se maintient.
- Chartres en N3 Hommes termine 5<sup>ème</sup> de poule et se maintient.
- Orléans en N3 Hommes finit dernier de poule et redescend en R1, ce qui fait une équipe supplémentaire au niveau régional et entraîne trois descentes au lieu de deux dans chaque division.

Au niveau régional, le championnat connaît de plus en plus de succès. Malgré tout, l'an passé tout n'a pas été parfait et des manquements au règlement ont été constatés : des joueurs qui n'ont pas de licence valide, des joueurs qui n'étaient pas inscrits sur la liste de l'équipe, des mouvements de joueurs entre les équipes sans respecter le règlement sportif, des équipes qui jouent avec un effectif incomplet...

### **Les changements pour la saison 2016-2017 :**

- Maintenant que vous avez inscrit vos équipes, la Ligue va faire la planification des poules et créer la compétition sur Squashnet. Puis vous devrez saisir directement sur squashnet les joueurs qui composent votre équipe (nous vous informerons quand vous pourrez le faire et nous vous enverrons un guide explicatif).

- Lors de la dernière Assemblée Générale, il a été décidé que pour la saison 2016-2017 toutes les sanctions sportives seront appliquées dès lors qu'il y a un manquement au règlement (qu'il y ait des réclamations ou non). Nous ne souhaitons pas être dans la sanction à tout prix, mais nous voulons surtout avoir un championnat où les règles sont les mêmes pour toutes les équipes. Ces erreurs faussent le championnat, nous devons tout faire pour les éviter. Nous essayons de vérifier un maximum et de prévenir les erreurs éventuelles mais vous devez vous aussi, en tant que joueur, capitaine ou dirigeant, faire en sorte que notre championnat se déroule du mieux possible.

- Conformément au règlement fédéral, toute association hôte d'une journée de championnat doit mettre à disposition un juge-arbitre pour veiller au bon déroulement de la journée et au respect des règles du jeu. Au début de chaque journée, le juge-arbitre doit vérifier l'identité des joueurs et s'assurer qu'ils sont tous inscrits sur une liste d'équipe.

- A la fin de la journée, le capitaine de l'équipe qui reçoit doit saisir les résultats des rencontres sur Squashnet, sous l'œil du juge-arbitre. Les capitaines des autres équipes ont alors 48H pour vérifier les résultats saisis, après ce délai ils seront validés d'office. Saisir les résultats ne prends que quelques secondes, pensez à le faire le jour-même pour mettre à jour le classement.

- Trop de joueurs ne connaissent pas les modalités d'une rencontre par équipe. Nous invitons donc tous les joueurs à lire le règlement qui vous a été envoyé. Et pour aller plus loin, vous pouvez même consulter le règlement sportif fédéral (disponible sur le site de la Ligue : <http://www.liguecentre-squash.fr/liens/Reglement-Sportif.pdf>). Nous vous rappelons aussi que la volonté de la Ligue est d'avoir deux A1 et un JA1 par équipe. Ces formations permettront à vos joueurs de connaître les règlements spécifiques du squash.

**Suite à plusieurs remarques de votre part sur la date de la première journée, nous avons décidé de décaler la date de la première journée du championnat par équipes.**

Plusieurs dates sont proposées : le 10 décembre 2016, le 14 janvier 2017, le 21 janvier 2017, le 28 janvier 2017, le 11 février 2017 et le 18 février 2017.

Après un tour de table, **le choix se porte sur le 14 janvier 2017.**

Merci au SC Orléans qui a accepté de décaler son open initialement prévu à cette date.

Voici donc les dates du championnat par équipes 2016-2017 :

- Journée 1 : le 19 novembre 2016
- Journée 2 : le 14 janvier 2017
- Journée 3 : le 11 mars 2017
- Journée 4 : le 1 avril 2017

- L'organisation des Opens :

En 2015-2016, 22 opens ont été organisés par les clubs (contre 15 la saison précédente).

On constate une évolution, puisque ce sont exclusivement des tournois sur une seule journée qui ont été organisés, les opens de deux jours n'ayant plus de succès. Les joueurs sont demandeurs de tournois sur une seule journée car c'est moins contraignant.

Ce changement a eu pour incidence de multiplier les dates sur le calendrier. Le fait qu'il y ait beaucoup de tournois n'incitent pas les compétiteurs à se déplacer loin de chez eux.

Afin de ne pas surcharger le calendrier, et pour faire en sorte que tous les tournois et animations fonctionnent, nous avons décidé pour cette saison de limiter le nombre d'opens à 2 par club.

Les tournois internes homologués ne sont pas suffisamment utilisés : ils pourraient être un bon compromis pour satisfaire vos compétiteurs et amener les licenciés Pass vers la compétition.

### Rappels :

- les associations doivent faire les demandes d'homologations de leurs Opens sur squashnet, pour qu'ensuite la Ligue les valide.

**Remarque :** les joueurs pourront s'inscrire aux compétitions directement en ligne sur SquashNet.

Si l'inscription en ligne est rendue possible par le juge-arbitre, elle indiquée par une icône affichée dans le calendrier. Le joueur pourra alors s'inscrire au tournoi en cliquant sur le petit crayon. Quand un joueur s'inscrit en ligne, un email est envoyé au juge-arbitre.

a	17-06-16 Queen's Cup open 19-06-16
s	17-06-16 Open d'été Squash 95 19-06-16 
	18-06-16 Open de printemps de 19-06-16 Verrières

L'association peut aussi faire le choix du paiement en ligne pour les joueurs qui s'inscrivent à son tournoi. Les frais de traitement prélevés par la Fédération sont de 4% du montant de l'inscription.



- L'Open Challenge de Ligue :

La première édition de l'Open Challenge de Ligue s'est déroulée à l'ASPTT Tours le samedi 2 juillet 2016, avec 29 joueurs présents (20 hommes, 4 femmes, 5 jeunes), représentant 6 associations. Ce premier challenge a été remporté par l'ASPTT Tours, devant Blois et Bourges.

Malgré un nombre de participants décevant, la journée s'est passée dans une ambiance très conviviale et elle s'est clôturée par la remise des récompenses de la saison sportive.

Cette compétition a pour but de remettre les trophées de la saison, de réunir un maximum de joueurs et de réaliser un petit challenge entre les associations de la Ligue.

L'objectif est de refaire ce tournoi chaque année, en tournant sur différents clubs, et surtout en espérant avoir plus de joueurs présents et tous les clubs représentés !

***Récompenses aux sportifs :***

- Champion Régionale 1 femmes par équipes : ASPTT Tours 1F
- Champion Régionale 1 hommes par équipes : ASPTT Tours 1
- Champion Régionale 2 hommes par équipes : AS Fondettes 1
- Champion Régionale 3 hommes par équipes : ASPTT Tours 3
- Meilleure progression jeune garçon : Clément GILLOT (Chartres)
- Meilleure progression jeune fille : Victoire SORET (ASPTT Tours)
- Meilleure progression adulte hommes : Franck FASQUEL (Bourges)
- Meilleure progression adulte femmes : Sophie CAZABONNE (Blois)
- Première sélection équipe de France sénior : Chloé MESIC (Bourges)
- Vice-championne de France 2ème série : Charlotte DEMANGE (Bourges)

***Récompenses aux associations :***

- Meilleure progression de licenciés : Loches
- Meilleure participation aux championnats de Ligue : Orléans
- Meilleure action "femmes" : ASPTT Tours
- Meilleure action "jeunes" : Chartres
- Meilleure action "squash pour tous" : Chartres

Après le succès mitigé de l'an passé, nous avons hésité à le programmer cette année.

Mais nous croyons en cette formule et nous allons retenter l'expérience en fin de saison à Chartres (les 1 et 2 juillet).

### Les championnats de Ligue :

Depuis plusieurs années, nous constatons que les championnats de Ligue ont de moins en moins de succès. L'an dernier, un seul tableau comptait plus de 16 joueurs :

- 5<sup>ème</sup> série Hommes 22 joueurs
- 4<sup>ème</sup> série Hommes 13 joueurs, 4<sup>ème</sup> série Femmes 2 joueuses
- 3<sup>ème</sup> série Hommes 8 joueurs, 3<sup>ème</sup> série Femmes 7 joueuses
- 2<sup>ème</sup> série Hommes 6 joueurs, 4<sup>ème</sup> série Femmes 3 joueuses
- Individuels vétérans 24 joueurs répartis sur 5 tableaux
- Corpo 5 équipes
- Par équipes vétérans et par équipes de clubs jeunes annulés fautes d'inscrits

L'idée de regrouper les championnats de Ligue 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> séries en un seul tableau (idem pour les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries) n'a pas fonctionné.

Afin de satisfaire au maximum les compétiteurs qui veulent de moins en moins jouer sur deux jours, les championnats de Ligue se dérouleront sur une seule journée. Et pour pouvoir respecter le règlement fédéral qui impose un maximum de 4 matchs par jour, nous allons devoir limiter le nombre de participants à 16 joueurs par tableau. Nous prendrons à chaque fois les 8 premiers inscrits et les 8 meilleurs classés (comme sur les tournois nationaux). Une liste d'attente sera ensuite mise en place. En choisissant cette formule, nous espérons redonner de l'allant à ces championnats de Ligue et satisfaire au mieux nos compétiteurs.

NB : les clubs qui le souhaitent pourront aussi mettre en place des phases qualificatives en interne.

Les tableaux 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> séries auront lieu à la même date et dans le même club (idem pour les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries), afin que ces championnats de Ligue soient de tout de même intéressants à accueillir pour les clubs. Pour relancer le championnat de Ligue jeunes par équipes de clubs, nous avons planifié cette compétition à la même date et au même endroit que le championnat de Ligue individuels vétérans, afin de faire de cette journée un bel évènement intergénérationnel.

Le championnat de Ligue vétérans par équipes et le championnat de Ligue corpo par équipes seront aussi organisés sur une seule journée.

Les dates des championnats de Ligue cette saison :

- Championnats de Ligue 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> séries : samedi 5 novembre 2016 à Orléans
- Championnats de Ligue 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries : samedi 4 février 2017 à Chartres
- Championnats de Ligue indiv. vétérans et interclubs jeunes : samedi 4 mars 2017 à Blois
- Championnats de Ligue par équipes vétérans : samedi 12 novembre 2016 à Loches
- Championnats de Ligue par équipes corpo : samedi 8 avril 2017 au Central Tours

- Les championnats de France :

- 4 joueurs ont participé à des championnats de France par séries en 2015-2016
- 18 jeunes ont participé aux championnats de France individuels jeunes
- 11 joueurs ont participé au championnat de France individuel vétérans
- 1 équipe de Loches a participé au championnat de France par équipes vétérans
- 2 équipes d'Orléans ont participé au championnat de France par équipes corpo
- 1 équipe de jeunes a participé au championnat de France par équipes de Ligue
- 8 équipes de Chartres ont participé au championnat de France interclubs jeunes

Mentions spéciales à Charlotte DEMANGE (SC Bourges) qui a remporté la médaille d'argent lors du championnat de France 2<sup>ème</sup> série, et à Chloé MESIC (SC Bourges) qui est devenue vice-championne de France universitaire et qui a connu sa première sélection avec l'équipe de France sénior lors des championnats d'Europe par équipes à Varsovie où la France a obtenu une belle médaille d'argent.

Cette saison, trois championnats de France vont se dérouler en région Centre :

- Championnat de France -11 et -15 ans du 16 au 18 décembre 2016 à Chartres
- Championnat de France par équipes corpo du 3 au 5 juin 2017 au Central Tours
- Championnat de France universitaire du 29 au 31 mars 2017 au Central Tours

- Stages adultes

Quatre stages avec des thèmes différents sont proposés sur la saison.

Ces stages sont ouverts à tous, avec la possibilité de participer à une demi-journée, à une journée ou aux deux jours :

- 17/18 septembre 2016 à Chartres
- 25/26 février 2017 à Orléans
- 22/23 avril 2017 à Blois

Un stage 100% féminin sera également mis en place les 3/4 décembre 2016 avec le premier jour une sortie pour aller assister à la finale du championnat du monde Féminin à Paris.

- Corpo

La licence corpo n'existe plus, les joueurs qui voudront faire des compétitions corporatives devront prendre une licence fédérale.

Les associations corporatives sont transformées en « Regroupements corporatifs » (dont le tarif d'affiliation est fixé à 30€) qui devront être rattachés à un club affilié.

## Commission Jeune

L'an passé, de nouvelles animations ont été mises en place pour les jeunes. Celles-ci ont plutôt bien fonctionnées et seront reconduites cette saison.

### *Bilan de la saison écoulée :*

- Présence de jeunes sur tous les championnats de France.
- 3 jeunes ont participé aux 6 stages PES.
- Des compétitions jeunes inter-régionales ont été organisées : une étape BlackKnight à Fondettes (26 jeunes), deux étapes Karakal à Chartres (94 jeunes) et Tours (67 jeunes).
- Organisation du championnat de France Interclubs jeunes à Chartres.
- Circuit Ligue jeunes Oliver : 3 étapes réparties en 2 zones + l'étape finale lors du dernier regroupement : 128 participants au total.
- 3 regroupements jeunes sur une journée avec 67 participants en tout.
- Du squash dans les écoles à Chartres, Tours, Loches, Orléans et Chérisy. De nombreux jeunes ont pu découvrir le squash dans le cadre des activités périscolaires.

Ces actions ont permis d'augmenter le nombre de licenciés jeunes de la Ligue. En 2014-2015, seulement 341 avaient moins de 18 ans. Sur la saison 2015-2016, l'objectif qui était de passer à 400 jeunes a été atteint puisque la Ligue comptait 410 licenciés de moins de 18 ans.

Nous tenons à remercier tous les jeunes mais aussi les éducateurs qui les ont accompagnés et qui ont participé à la mise en place de ces animations.

Félicitation aussi au club de Chartres qui a obtenu le Label Or de la Fédération Française de Squash, une distinction attribuée aux clubs qui comptent plus de 80 licenciés jeunes. Chartres est même le club qui totalise le plus de jeunes en France avec 155 licenciés.

### *La saison 2016-2017 :*

- **Des regroupements jeunes** pour détecter les talents potentiels et pour que nos jeunes sortent de leur club et rencontrent d'autres joueurs. Ces stages d'une journée se feront les mercredis pendant les vacances scolaires et tous les jeunes licenciés peuvent participer. Comme l'an passé, 3 regroupements sont prévus cette saison :
  - jeudi 20 octobre 2016 (décalé car les vacances ne commencent que le mercredi soir)
  - mercredi 15 février 2017
  - mercredi 12 avril 2017

- Le circuit Ligue jeunes Oliver : 3 étapes qui se dérouleront sur une demi-journée, les mercredis après-midis. Ce circuit sera décomposé en deux zones, afin de limiter les temps de déplacements des jeunes :

Zone 1 : Tours, Loches, Blois, Issoudun et Bourges

Zone 2 : Chartres, Chérisy et Orléans

Les 3 dates à retenir :

- mercredi 16 novembre 2016
- mercredi 1 février 2017
- mercredi 15 mars 2017

La finale du circuit aura lieu le samedi 24 juin 2017, en regroupant les deux zones.

- Un stage de Ligue les 28/29/30 août 2017 pour préparer la reprise de la saison sportive. Les meilleurs jeunes de la Ligue seront invités à participer à ce stage de 3 jours pour travailler physiquement et techniquement.
- Une étape Karakal aura lieu à Chartres les 7 et 8 janvier 2017.  
Un championnat de France -11 et -15 ans à Chartres du 16 au 18 décembre 2016.

## **Commission Féminine**

Les actions réalisées en 2015-2016 :

- Un stage féminin à Orléans avec 17 participantes
- Une journée « squash au féminin » a été organisée mais elle n'a pas eu le succès espéré.
- Une journée d'initiation spéciale femmes à l'ASPTT avec une quarantaine de femmes qui ont pu profiter d'un cours d'environ 30 minutes avec un éducateur de squash, taper la balle avec les licenciées du club et bénéficier de petites attentions (manucure, soin du visage, maquillage massage, animatrices pour s'occuper des enfants...).
- Deux tournois 100% féminins : à Fondettes (13 participantes) et à Chartres (20 joueuses) en partenariat avec L'Association de Dépistage Organisé des Cancers (ADOC28).

Le développement du squash féminin est une priorité pour la Ligue. Nous avons créé l'an passé une commission féminine pour mettre en place des actions spécifiques pour les femmes. Celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre pour proposer des idées sont les bienvenus.

## **Commission Formation**

La formation est un élément indispensable pour notre développement, car elle permet de professionnaliser le fonctionnement de la Ligue. La Ligue s'occupe des formations A1 (arbitrage 1<sup>er</sup> degré, formateur Simon SAUNDERS), JA1 (Juge-arbitrage 1<sup>er</sup> degré, formateur Florian PROUST) et BF1 (éducateur 1<sup>er</sup> degré, formateur Denis BOURRET).

### ***Les formations réalisées :***

Au cours de la saison 2015-2016, plusieurs formations squash ont été réalisées.

- une formation BF1 avec 3 stagiaires
- trois formations JA1 pour 4 candidats
- deux formations A1 avec 13 participants

Auxquelles s'ajoutent des évaluations A1 et JA1.

Au total, la Ligue compte aujourd'hui 108 diplômés :

- 32 arbitres A1 et 9 A2
- 24 juges-arbitres JA1 et 4 JA2
- 27 éducateurs BF1, 9 CQP et 3 BE

Le calendrier des formations 2016-2017 a été défini, avec deux dates pour chaque formation :

- A1 le 16 octobre 2016 à Chartres et les 18/19 mars 2017 – lieu à définir
- JA1 le 15 octobre 2016 à Tours et le 28 janvier 2017 – lieu à définir
- BF1 les 17/18 septembre 2016 à Chartres et les 22/23 avril 2017 à Blois
- Les formations BF2/CQP auront lieu du 19 au 25 octobre 2016 et du 3 au 9 février 2017.

A noter aussi que la Fédération va très prochainement proposer les formations d'arbitrage et de juge-arbitrage en ligne sur internet, ce qui permettra aux stagiaires de suivre la formation sans contraintes de temps ni de lieu.

La Ligue prend en charge une partie des formations, donc les tarifs pour vos joueurs restent inchangés par rapport à l'année passée : 40€ pour le A1 et JA1, 80€ pour le BF1.

Nous gardons l'objectif d'avoir un JA1 et de deux A1 dans chaque équipe participant au championnat. L'autre objectif est de former un maximum de BF1 car ce sont les éducateurs qui font la promotion du squash au sein des associations et qui contribuent au développement de notre sport.

## **Commission communication et développement**

Avec la volonté très marquée du Ministère de soutenir le développement de la pratique sportive en direction des publics dits éloignés (Plan « citoyens du sport », plan de féminisation...) et notre envie de développer le squash, nous devons être capables d'aller chercher de nouveaux publics.

Pour cela, de nombreuses actions sont mises en place, en voici quelques exemples :

- le DIPS à Chartres : En partenariat avec l'UFOLEP, mais aussi avec la DRJSCS et la DDCSPP28, le club de squash de Chartres a participé au Dispositif d'Inclusion Par le Sport. Le club de Chartres met à disposition ses courts de squash et ses éducateurs sportifs pour faire découvrir notre discipline aux personnes vulnérables ou engagées dans un processus d'intégration. Plus de 60 personnes ont participé au tournoi final.
- Des animations en partenariat avec les maisons de quartiers, par exemple au Central Club avec le « tournoi de Noël » qui a permis de faire découvrir le squash à des jeunes habitant dans des Quartiers Prioritaires de la Ville de Tours.
- Des animations en partenariat avec des organismes médicaux : par exemple une initiation réalisée par le SC Orléans auprès d'une dizaine d'adolescents et jeunes adultes du SESSAD d'Olivet, un établissement qui accompagne des enfants présentant une déficience mentale. Le SCO a même mis en place un cycle régulier avec le centre hospitalier Daumezon pour faire découvrir le squash à des personnes en situation de handicap.

Cette liste n'est pas exhaustive. Merci à tous les clubs qui ont participé à ces actions qui permettent de faire connaître et de rendre plus accessible notre discipline. Nous vous encourageons à poursuivre dans cette voie.

- Développement durable :

La Ligue souhaite remettre en place une action de développement durable à travers l'utilisation de gobelets réutilisables personnalisés, pour limiter la consommation de verres plastiques jetables.

En plus de la dimension écologique, c'est également l'aspect financier qui entre en compte. En effet, ces gobelets réutilisables permettront d'éviter les dépenses liées aux verres jetables qui vous coûtent cher chaque année.

Pour que le prix de revient d'un gobelet réutilisable soit peu élevé, il faut commander en grande quantité. La Ligue souhaite donc passer une commande globale, avec un gobelet unique qui comportera le logo de la Ligue ainsi que ceux des clubs.

- Communication :

La mise à jour des coordonnées des associations est essentielle pour notre communication. Pensez à nous transmettre les changements (adresse mail et numéro de téléphone notamment).

Pensez aussi à mettre à jour vos coordonnées sur la base de données de la Fédération pour recevoir toutes les informations.

### 7- DESIGNATION DES 2 REPRESENTANTS A L'AG DE LA FEDERATION

Le président JC GONTERO sera présent à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de squash qui aura lieu le 10 décembre 2016, il représentera les associations de la Ligue

Pas de postulants pour représenter les clubs affiliés. La demande est lancée auprès des gérants de clubs qui seraient intéressés.

### 8- QUESTIONS DIVERSES ET CLOTURE

Toutes les questions ont été posées au fil de la réunion.

Clôture et pot de remerciements avec les présidents et représentants qui se sont déplacés.

Fin de séance à 20 heures

Signature du PV d'AG du 1 octobre 2016

Président



secrétaire



Trésorier



**Annexe 1 : Feuille de présence**

**FICHE DE PRESENCE AG du 1 octobre 2016**

Bureau	Nom	Pouvoir	Présent	Emargement	tel fixe	tel portable	email
Président	Jean-Charles GONTERO		X		02 48 26 09 38	06 81 00 03 29	jcgontero@gmail.com
Trésorier	Benjamin BOULDOIRE						
Secrétaire	Isabelle VELLO	X					
Com sportive	Denis BOURRET		X				
Champ equipes	Christophe GONDOUN		X				
Salarié	Florian PROUST		X			06 13 66 37 62	florian.proust37@laposte.net
Président CD37	Jérôme ROMAIN						
	<b>Associations</b>		<b>Présent</b>	<b>Emargement</b>	<b>tel fixe</b>	<b>tel portable</b>	<b>email</b>
Central Squash	Arnaud MASCARELL	X					
TC Jocondien AS	Sabrina LEGER						
ASPTT Tours	Delphine CLEMENCEAU	X					
AS Fondettes	Jean-Paul THIOU	X					
ASB CHARTRES	Olivier ROGER DE CAMPAGNOLLE	X					
ASBBH Blois	Ludovic RENON		X				patrick.leyste@nba.fr
ASBBH Blois	Hugues BOUTET		X				0033201406001@orange.fr
Squash28	Christophe PELTIER	X					
Squash28	Carole DECOUT						
Squash28	Vincent LE MOUËL		X				0616399667
Issoudun	Thierry DONATIEN		X				YVLENT.LENOUVEL@GMAIL.COM
SC Bourges	Jean-Charles GONTERO		X				thierry_donatien@orange.fr
SC Orléans	Hervé LELAIT						
SC Orléans	Patrick LAUX	X					
SC Orléans	Jérémy JAHN		X				
Objectif Forme Loches	Pascal PROT	X					
Gazélec Blois	Philippe CHANTERAUD						
AS Rotosport	Dominique NADIN						
BRGM	Marc OL TRA						
	<b>Clubs affiliés</b>						
TC JOCONDIEU Club	Sabrina LEGER						
ASB CHARTRES Club	Olivier ROGER DE CAMPAGNOLLE						
Passionata	Thierry MESSERE						
Central Club	Jean-Charles GONTERO		X				
Squash28	Christophe PELTIER						
Squash club de l'hermitage	Philippe LAURENT	X					
La Choissille	Jean-Paul THIOU						
ASPTT Tours Club	Delphine CLEMENCEAU	X					
Le Complexe Bourges	Farid SALIH						
Obectif Forme Loches Club	Pascal PROT						

## **Annexe 2 : Article 13 des statuts de la FFSquash**

Les représentants des associations affiliées disposent à l'AG d'un nombre de voix correspondant au nombre de licenciés selon le barème suivant :

- de 3 à 20 licenciés : 1 voix ;
- de 21 à 50 licenciés : 2 voix ;
- de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 50 licenciés ;
- de 501 à 1000 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 100 licenciés ;
- au-delà de 1001 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 500 licenciés.

(A titre d'exemple, les représentants d'une association comptant 600 licenciés disposeraient de 2 voix pour la fourchette de 21 à 50 licenciés + 9 voix pour la fourchette de 51 à 500 licenciés + 1 voix pour la fourchette de 501 à 1000 licenciés = 12 voix).

Le club qui a signé la convention club affilié bénéficie également d'une voix.

Les membres bienfaiteurs et donateurs ont voix consultative.

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages valablement exprimés. Les éventuelles abstentions, bulletins blancs et bulletins nuls n'entrent pas dans les suffrages valablement exprimés.

Selon les statuts de la Ligue Centre de squash, les votes par procuration sont admis.

Les votes portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret (sauf si tout le monde est d'accord pour voter à main levée).

Les modalités complémentaires sur le vote figurent au sein du règlement intérieur fédéral.

### Annexe 3 : nombre de voix par club et association

Association /club	CCA 2015-2016	Nbre de licences saison 2015-2016	3 à 20 licences	21 à 50 licences	51 à 500 licences	plus de 500 licences	plus de 1000 licences	nbre de voix
Ligue Centre de Squash								
Squash club de Bourges		60		2	1			3
Le Complexe Bourges	1							1
ASB Chartres AS		921		2	9	5		16
ASB Chartres Club	1							1
AS Fondettes		69		2	1			3
La Choissille Club	1							1
TCL AS		60		2	1			3
TCL Club	1							1
Central squash		141		2	2			4
Central Club	1							1
Squash Blois l'Hermitage		123		2	2			4
SARL DLH 41 Squash bad l'Hermitage	1							1
ASPTT Tours AS		67		2	1			3
ASPTT Tours Club	1							1
SC Orléanais		130		2	2			4
Passionata	1							1
Objectif Forme Loches AS		111		2	2			4
Objectif Forme Loches club	1							1
Squashneur 28 Chérisy AS		61		2	1			3
Squashneur 28 Chérisy club	1							1
Squash Club Issoudun AS		28		2				2
AS Rotosport		17	1					1
Club omnisport BRGM		7	1					1
Gazélec Blois		13	1					1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>1808</b>						<b>62</b>

**Annexe 4 : championnats du monde féminin par équipes**

**Nour EL SHERBINI**  
n°1 mondiale - Egypte

**Laura MASSARO**  
n°2 mondiale - Angleterre

**Camille SERME**  
n°6 mondiale - France

**Coline AUMARD**  
n°28 mondiale - France

**MONDE FÉMININ 2016**  
**SQUASH**  
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE WSF

**PARIS // ISSY-LES-MOULINEAUX**  
**27 novembre au 3 décembre 2016**

Palais des sports Robert Charpentier à Issy-les-Moulineaux  
Phase de qualification au Squash Saint-Cloud et au Jeu de Paume de Paris

infos et réservations sur [wswomensteam.com](http://wswomensteam.com)



## Annexe 5 :

### Composition du bureau Olympiade 2016-2020

Poste de président :

Mr GONTERO Jean-Charles, de nationalité française, fonctionnaire, 3 Enclos du château 18500 MARMAGNE.

Poste de secrétaire :

MME VELLO Isabelle, de nationalité française, 220 rue des breteaux , Le clos du Chailloux 45430 MARDIE

Poste de trésorier (en attendant son remplaçant) :

Mr BOULDOIRE Benjamin , de nationalité française, 87 rue Saint Marc 45000 ORLEANS)

Poste de directeur sportif :

Mr BOURRET Denis de nationalité française, éducateur sportive ,13 rue flandre Dunkerque 28300 MAINVILLIERS

Adresse du siège social :

Au C.D.O.S du CHER  
1 Rue Gaston BERGER  
18 000 BOURGES